



L'enfance

Retour sur l'automne



Les travaux

La chaufferie, les espaces verts



La culture

Les livres animés, les quatre saisons

P **N°138** *Vivre* **ISAT** DEC 2020

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Ludovic Bustos, maire de Poisat,
le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent une excellente année

2021



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public
Tél. : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr

www.ville-poisat.fr

Informations municipales

Edito

La crise sanitaire que nous traversons dure et durera encore une partie de l'année 2021.

Elle est venue bouleverser notre manière d'être et d'agir. Sur notre territoire, elle est beaucoup plus forte qu'en mars dernier.

Lors de cette 2ème vague c'est toute la chaîne sanitaire qui a été impactée : du milieu hospitalier aux services funéraires. Notre territoire métropolitain est extrêmement touché. En responsabilité politique l'ensemble des élus métropolitains et communaux ont dû relever de nombreux défis.

Nous savons que cette crise n'est pas terminée et qu'il nous faudra vivre avec, adapter nos vies et habitudes en modifiant nos pratiques et nos usages, pour nous protéger et pour protéger les autres. Cette situation inédite est une véritable épreuve pour certains de nos concitoyens. Cette crise créera ou amplifiera des problématiques économiques, sociales et sociétales sans commune mesure.

J'ai une pensée toute particulière pour les commerces qui ont dû fermer. Je n'oublie pas les métiers du spectacle, de l'art et de la culture qui sont essentiels pour notre épanouissement et qui eux aussi sont en grande difficulté depuis

presque un an.

Enfin, le lien social, si précieux, apporté par la vie associative est également touché, rendant la sociabilisation difficile pour beaucoup d'entre nous.

A Poizat, les services municipaux doivent également s'adapter à cette situation. Nous veillons cependant à ce que l'essentiel soit garanti à tous les habitants. Qu'il s'agisse des agents ou des élus, tous sont mobilisés pour que la continuité des services soit assurée.

Il en est de même, pour les missions portées par le CCAS car il veille à apporter différentes aides et soutien ainsi que des réponses à la vulnérabilité et à l'isolement.

Je salue ici le dévouement des agents communaux et métropolitains qui, au-delà de leur mission de service public, donnent tout son sens au terme de solidarité.

Il appartient à chacun d'entre nous d'appliquer les consignes des autorités et les gestes barrières, d'être responsable et solidaire pour que nous puissions revenir le plus rapidement possible à une vie normale. Dans cette attente, et face à nos responsabilités, nous avons dû prendre la décision d'annuler toutes les festivités de Noël et de la nouvelle année. Ainsi, aucune salle

municipale ne sera mise à disposition jusqu'à nouvel ordre. Les traditionnels vœux à la population ne pourront, malheureusement, pas avoir lieu car le risque épidémique est trop fort.

Dans cette période délicate sachez que nous travaillons ensemble, à l'échelle des 49 communes de la Métropole, dans la solidarité et l'entraide. Les crises, et c'est bien la seule consolation, renforce les échanges et la solidarité de tous. Les difficultés politiques qui ont secoué la Métropole de l'été à l'automne sont désormais derrière nous.

Le mandat est lancé. Il est complexe mais je garde toujours cette dose d'optimisme, qui m'est si importante pour avancer, fédérer et développer des projets. Notre engagement est permanent ainsi que notre envie de réussir.

Dans ce contexte particulier, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. J'espère que nous pourrons rapidement nous retrouver et partager des moments ensemble. Protégez-vous et protégez ceux qui vous entourent.

L'espérer toujours !



Conseil municipal

Le compte rendu des délibérations est affiché en mairie et accessible sur le site de la commune ville-poisat.fr

Le conseil municipal réunit le 12 octobre 2020 a notamment délibéré sur :

- L'adoption du règlement intérieur du conseil municipal. Les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Ce document, ayant pour objet de régir leur fonctionnement, doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation. Adopté à l'unanimité.
- La prime de fin d'année des contrats aidés 2019/2020. Comme l'an dernier, le conseil municipal a valorisé financièrement les personnels recrutés en contrats aidés en leur attribuant une prime exceptionnelle de

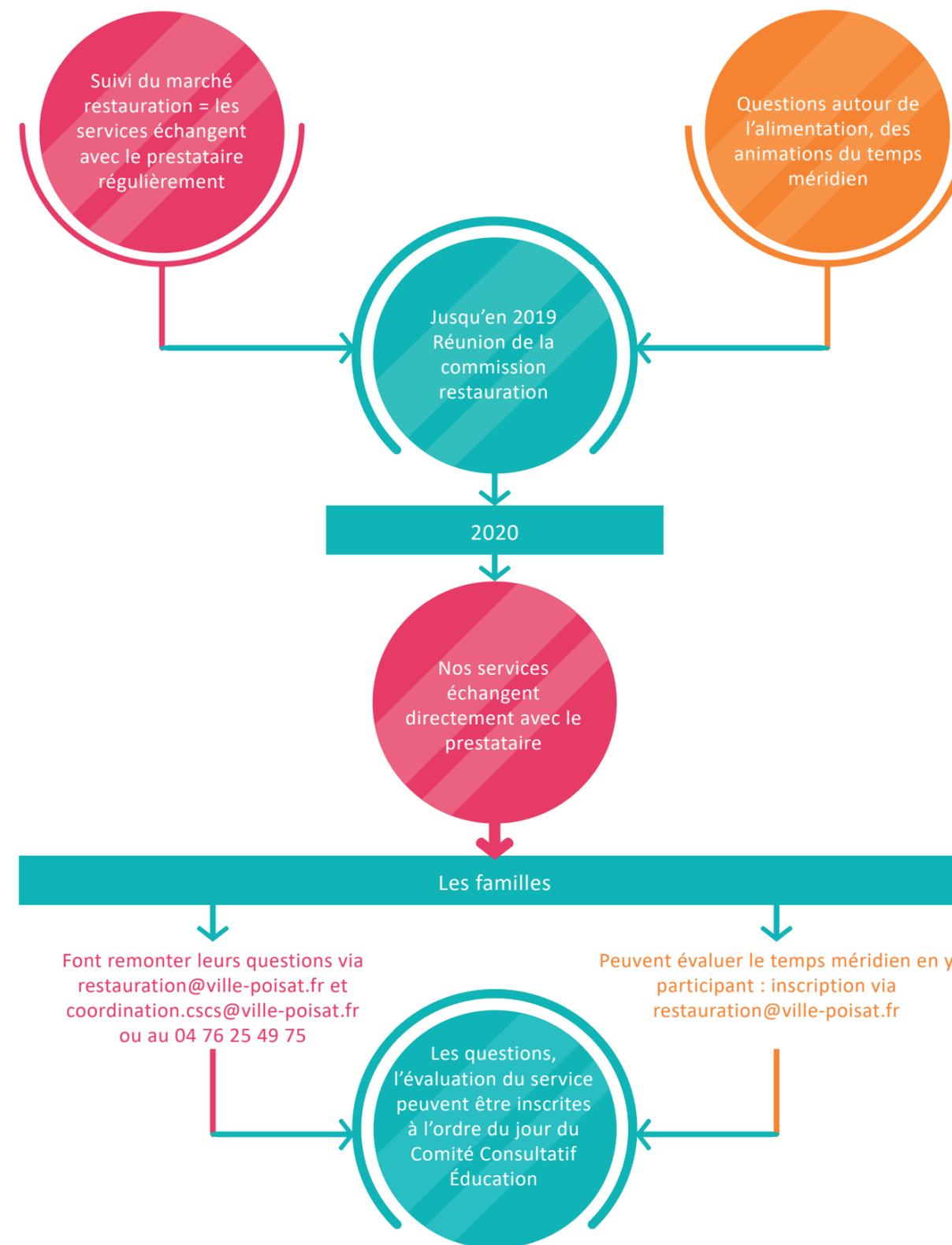
fin d'année. Adopté à l'unanimité.

Au moment de la mise en page du journal, le conseil municipal du 7 décembre n'a pas encore eu lieu. Le compte rendu des délibérations est affiché en mairie et accessible sur le site de la commune.

Le prochain conseil municipal aura lieu **lundi 18 janvier 2021 à 19h salle du conseil.**

Restauration scolaire

Organisation et évaluation du temps méridien



Janvier-février, inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2021 des enfants nés en 2018.

Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école après avoir fait les démarches auprès de la mairie. Contact : 06 11 17 76 73 / 04 76 24 22 25

Le bilan énergie

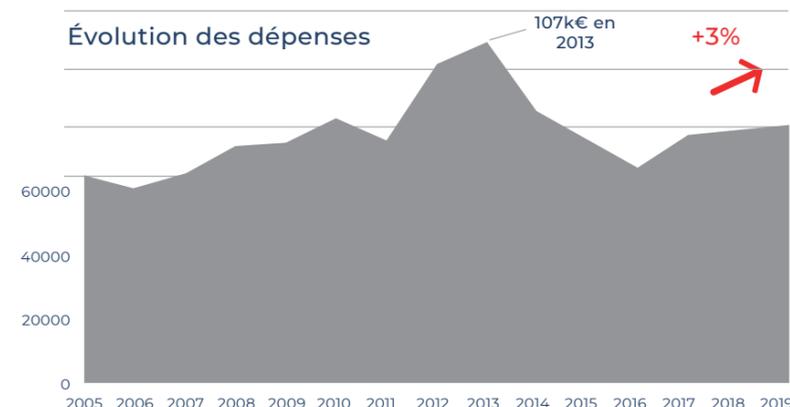
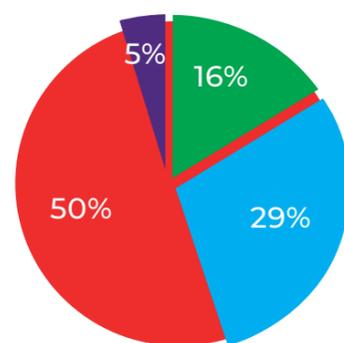
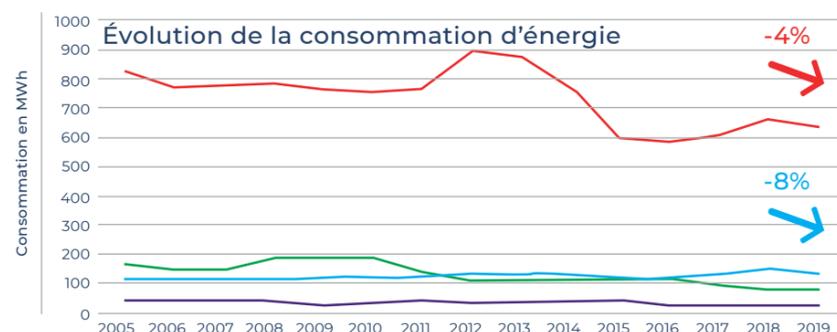
Le Plan Air Énergie Climat (PAEC) a pour ambition la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air.

- Il décline au niveau local les orientations de lutte contre le changement climatique définies au niveau national et international.
- Il fixe les objectifs du territoire notamment en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.
- Il définit un programme d'actions pour les atteindre.
- Il constitue un outil de mobilisation du territoire.
- Il définit les modalités de suivi et d'évaluation des

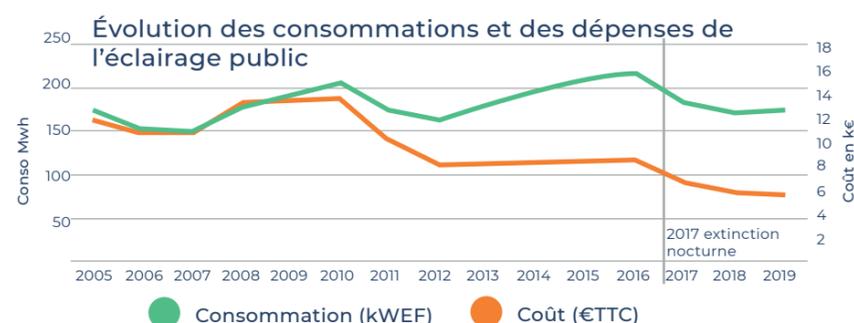
actions engagées par la Métropole et l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, communes, acteurs économiques, associations...).

La commune a fixé, dans son PAEC pour 2015-2020, des objectifs de gains énergétiques (-25%) ainsi que des baisses de CO² (-18%) et polluants atmosphériques (-16%).

Chaque année l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat) présente à l'ensemble du conseil municipal le bilan énergétique de l'année précédente et ceci afin de vérifier que les objectifs fixés dans le plan sont atteints. Voici quelques extraits du bilan énergétique 2019.



- Electricité Bâtiments
- Gaz naturel (corrigé)
- Eclairage public
- Carburants



Le focus éclairage public permet de montrer les effets positifs de l'extinction nocturne mise en place en 2017.

Centre Communal d'Action Sociale

En cette année particulière qui ne permet pas de réunion festive, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Poisat invitent les personnes dès 75 ans à retirer un colis gourmand par foyer : **mercredi 16 et vendredi 18 décembre de 8h30 à 12h et de 14h à 17h devant la mairie**. En cas d'empêchement, un ami ou un voisin pourra le récupérer en votre nom. La livraison sera également possible sur rendez-vous. Les colis non retirés seront offerts à une association caritative.

Enquête : diagnostic territorial

Le Cabinet ID&ES a été choisi pour réaliser un diagnostic territorial de la commune. Cette démarche s'inscrit dans une obligation confiée aux CCAS de réaliser une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population de leur territoire dans l'année qui suit le renouvellement des conseils municipaux (décret du 21 juin 2016). Au-delà de l'obligation réglementaire, l'objectif est d'identifier les attentes et les besoins des familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et en difficulté afin que la commune et le CCAS puissent déterminer des axes stratégiques d'intervention pour améliorer la qualité de vie et les services proposés. Les partenaires communaux (associations, institutions...) seront sollicités par le cabinet ID&ES pour répondre à des entretiens : merci de leur réserver le meilleur accueil ! Les habitants sont invités à répondre au questionnaire (document papier ci-joint ou via l'enquête en ligne) à faire avant le **15 janvier 2021**. Votre réponse est essentielle afin d'enrichir notre réflexion sur les actions à engager sur le mandat.

LES TRAVAUX

La chaufferie

La chaudière à gaz installée en 1998, qui permet de chauffer l'espace culturel Léo Lagrange, la mairie et le centre œcuménique, a dû être remplacée. Il est apparu plus cohérent d'investir dans un système de chauffage écologique. Cet investissement est deux fois plus important que le renouvellement d'une installation au gaz. Les coûts d'exploitation annuels sont par contre comparables. Cependant, le remplacement d'une chaufferie exploitant des énergies fossiles par une chaufferie exploitant la biomasse est encouragé pour des raisons environnementales. Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites (15 fois plus faibles que l'installation au gaz existante) et les émissions de particules fines sont moins importantes que celles d'un foyer chauffé avec un poêle ancien. Dernier avantage et non des moindres, la solution bois permet de s'approvisionner avec des ressources, granulés bois appelés pellets, produits dans la région. Malgré des travaux impactés par des aléas techniques et par la crise sanitaire, la chaufferie a été mise en service en octobre avant les premiers frimas !

Coût total de l'opération 137 285 €

Aide de la Métropole 27 352 €
Au titre du dispositif Fonds Chaleur Renouvelable délégué par l'Agence de la transition écologique

Soutien de la Région 37 028 €
Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projets Bois Energie

Amortie en moins de 15 ans
Grâce à ces aides financières

En collaboration avec l'ALEC, la commune prépare le prochain PAEC pour la période 2021/2026. Nous vous le présenterons dans un prochain numéro.

La végétalisation

En complément du projet Cœur de village cœur de Métropole, la commune aménage également l'espace sous le panneau lumineux en plantant des espèces grimpantes et des plantes aromatiques.

Revenez au printemps, découvrir ce joli jardin !



Le déneigement

La mairie de Poisat a mis en place une astreinte de deux personnes le week-end lorsque Météo France prévoit une chute de neige. Dans le cas d'un risque de neige en semaine, le responsable fait une observation des conditions climatiques à 5 heures du matin. Si une couche de neige est présente, il déclenche les opérations de déneigement, sinon les agents du service prennent leurs fonctions aux horaires habituels.

Voici l'ordre des priorités : rue de l'Ancienne mairie, voiries communales, arrêts des bus, accès et cours d'écoles, bâtiments communaux et commerces, pistes cyclables, voies privées. Le salage des voiries s'effectue uniquement rue de l'Ancienne mairie, rue Théodore Dubois, allée de Prémol et dans le virage de l'avenue Pierre Mendès-France au niveau de l'arrêt de bus. Selon le Code Civil et l'arrêté

municipal du 19/12/1980, le déneigement des trottoirs incombe aux riverains. Cependant pour conserver un bon cheminement piéton, un trottoir sur deux de chacune des voies publiques sera déneigé par le service technique. Il est conseillé également de rentrer vos véhicules dans vos garages pour ne pas gêner le maniement de nos tracteurs à lames.

Retrouver ces consignes sur le site ville-poisat.fr : cadre de vie / environnement / actions locales.

Citiz

Bilan d'utilisation du véhicule d'auto partage mis à disposition par la commune (période du 1er février au 31 octobre 2020).

Pour rappel, le véhicule n'était pas accessible à la réservation lors du 1er confinement soit du 17 mars au 11 mai.



La Métropole

Rue Théodore Dubois

Les enrobés ont été réalisés ainsi que la mise en place de nouvelles bordures, et l'application de la résine colorée pour retrouver un aspect proche de ce qu'il était auparavant.



Cœur de village cœur de Métropole

Pour le projet Cœur de village la mise en place des panneaux définitifs a été faite. Le marquage au sol a été renforcé sur les traversées à l'aide de bandes et pictogrammes piétons.

Prochainement, les végétaux abîmés ou manquants sur la place seront remplacés, le mobilier existant sera complété par des potelets, des arceaux qui ont pour objectif de limiter l'intrusion de véhicules.

Sapinou

Après les fêtes... où jeter son sapin ?

Toutes les bonnes choses ont une fin... Après les fêtes de fin d'année, ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé ! Deux solutions s'offrent à vous :

- Points de collecte temporaires. La Métropole et la Ville organisent, du 4 au 29 janvier, la collecte des sapins sur des points de collecte temporaires et identifiés. A Poisat, les points de collecte seront situés sur l'esplanade du 8 mai 1945 et Prémol, une affiche sera apposée à l'endroit exact. Votre sapin sera ensuite broyé, puis recyclé en broyat dans les espaces verts et parcs publics.

- L'une des 20 déchetteries de la Métropole qui collectent les déchets végétaux. Déchetteries les plus proches : Eybens et Saint-Martin-d'Hères.

<https://www.lametro.fr/271-jecherche-une-decheterie.htm>

Votre sapin sera broyé et valorisé en compost !

TEOMI

La métropole va mesurer la quantité de déchets collectés par adresse. Elle prévoit de réduire de moitié les ordures ménagères produites sur le territoire d'ici 2030 et d'orienter 2/3 des déchets produits vers une solution de recyclage.

Afin d'aider les métropolitains à jeter moins et à trier mieux, la Métropole déploie actuellement un plan d'action à la hauteur des enjeux (la collecte des déchets alimentaires, mise à disposition gratuite du matériel de compostage,...)

Un des leviers étudiés actuellement

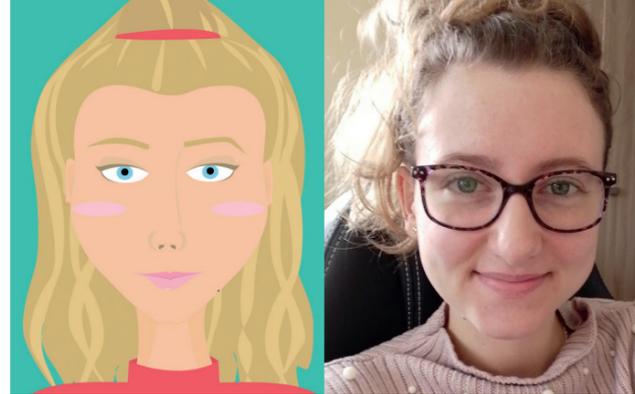
par la Métropole est la possibilité de rendre la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) incitative (TEOMI)**. Alors que la TEOM est actuellement calculée sur la valeur locative du logement, la TEOMI serait calculée en partie sur la production de déchets réellement collectés. Cette part variable a pour ambition de responsabiliser chacun. Pour étudier l'impact du nouveau mode de calcul encouragé par la loi de transition énergétique, la Métropole a commencé par identifier (avec une puce électronique) l'ensemble des

bacs roulants et points de collecte des 49 communes puis a sélectionné une zone test représentative du territoire dont fait partie la commune de Poisat pour observer les volumes collectés. La collecte des déchets se fera normalement : à chaque levée du bac gris la puce électronique permettra de comptabiliser le volume de déchets produit pour chaque adresse sans aucune incidence sur la facturation de la TEOM à cette étape. Cette première étape est prévue au premier semestre 2021.



Interview

Chloé Huin alternante en design graphique



Quelle a été votre parcours ? - Je me suis orientée très tôt vers le graphisme avec l'aide de ma maman, dès le lycée j'ai fait un bac professionnel communication visuelle et pluri-médias au lycée André Argouges. Au cours de ces trois années j'ai réalisé plusieurs stages (dans un service web, dans le service communication d'une mairie et dans une imprimerie) ce qui m'a apporté de l'expérience. Après l'obtention de ce bac j'ai poursuivi mes études en intégrant l'école supérieure d'infographie Brassart où j'ai effectué deux années en alternance dans l'entreprise Serial-kombi. J'ai obtenu le titre d'infographiste metteur en pages et celui de designer graphique niveau BTS.

Depuis combien de temps étudiez-vous le graphisme ? - C'est la sixième année.

Pourquoi avoir choisi ce métier ? - À la fin du collège, j'ai effectué un stage d'observation dans le service communication print et web de l'entreprise Serial-Kombi. Ce stage m'a beaucoup plu et il m'a permis de trouver rapidement ma voie.

Quelles sont vos missions ? - Je suis chargée de la refonte de l'identité visuelle de la commune (logo, site web, journal municipal).

Quelles qualités sont requises ? - Être créatif, consciencieux, autonome et savoir s'adapter.

Votre formation ? - Je prépare une licence en tant que concepteur designer graphique à l'école Éductive.

Pourquoi avez-vous choisi cette commune ? - J'effectue mon alternance à la mairie de Poisat car ce qui me plaît dans la communication c'est tout d'abord la variété de création graphique et la proximité, découvrir des populations, les comprendre et pouvoir adapter mon travail en fonction de leurs besoins.

Et après ? - Avec l'obtention de la licence je pourrais continuer sur un master ou bien travailler en tant que : responsable communication, designer graphique, chef de projet, chargé de communication, concepteur multimédia, webdesigner, maquettiste, assistant directeur artistique.

Des créations ? Au cours de ces années d'expérience j'ai réalisé divers projets (maquettes, illustrations, photomontages, supports de communication, etc). En voici quelques-uns :



chloe-huin.com

Enfance - Jeunesse

Retour sur les vacances d'automne

La fête du cinéma d'animation, ayant eu lieu durant ces vacances d'automne a inspiré le choix du thème de l'accueil de loisirs.



Les plus grands l'ont exploré sous une approche autour des ombres et de la lumière.



Découvrant avec une intervenante du cinéma Le Méliès la technique des ombres chinoises.



Appliquant ce qu'ils avaient découvert, ils ont ainsi réalisé deux courts métrages.



Ceux-ci ont été présentés au public à l'occasion de la projection à Poisat du film « Le voyage dans la lune ».



Les plus petits ont, quant à eux, découvert l'univers des automates et des marionnettes avec une sortie au musée des automates à Villars de Lans et des créations fabriquées au centre.

Annonce vacances d'hiver

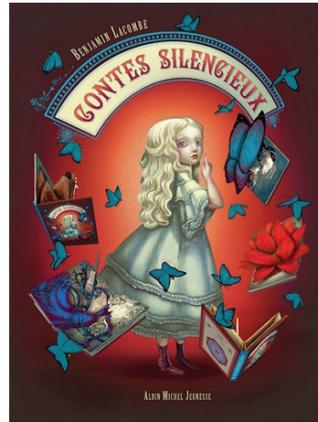
Nous vous donnons RDV pour les prochaines vacances qui auront lieu du 8 au 19 février 2021 sous le thème « souffles d'hiver ». Les enfants pourront expérimenter : animations scientifiques, jeux avec l'air et le vent, fabrication de cerfs-volants et de montgolfières.

Pour les jeunes (de 10 à 17 ans), le stage de glisse organisé depuis deux ans en partenariat avec l'espace jeunesse de Gières est reconduit cette année aux 7 Laux la semaine du 15 au 19 février 2021 sous réserve que l'évolution des conditions sanitaires le permette. Les sorties sont organisées à la journée pour une semaine complète. Les jeunes doivent savoir skier (ski de loisir, pas de cours organisé) et être équipés de leur matériel dont casque obligatoire (possibilité de louer l'équipement à l'inscription). Si les conditions sanitaires l'autorisent, une réunion d'information sera organisée **vendredi 29 janvier à 18h au CSCS**. Renseignements et inscriptions à l'accueil du service enfance jeunesse ou au 07 76 25 89 19 ou par mail à contact.cscs@ville-poisat.fr et sur le site via le portail en ligne. Les programmes seront disponibles en janvier.

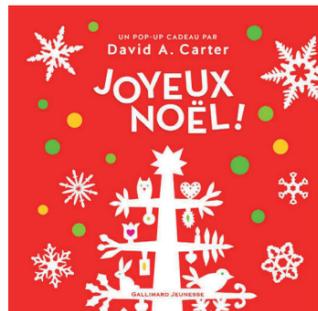
Coups de cœur

Les livres animés

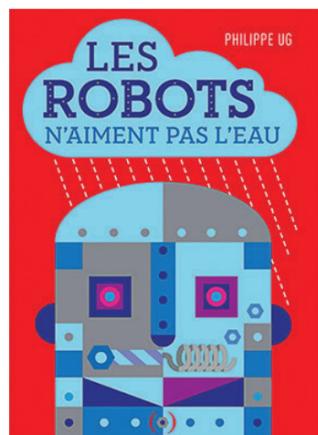
Un livre animé, qu'est-ce que c'est ? Les livres animés, appelés aussi livres pop-up, se caractérisent par leur interactivité. Ils désignent un livre dont les pages possèdent des dispositifs variés qui permettent d'animer, de transformer, de mettre en relief les illustrations. Voici quelques-uns des livres animés que vous pouvez découvrir à la bibliothèque :



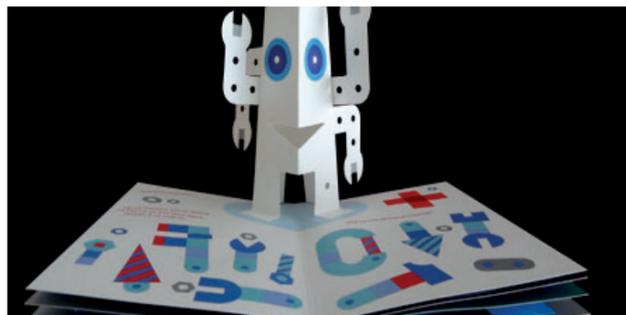
Contes Silencieux de Benjamin Lacombe (Albin Michel Jeunesse, 2019). Dans ces contes silencieux, c'est l'art de l'illustrateur Benjamin Lacombe qui est à l'honneur : ses 6 images en relief évoquent les scènes emblématiques de 6 histoires ou contes traditionnels que tous connaissent. Par le jeu des découpes, du pop-up, de la représentation choisie, des couleurs, en chaque image tout un flot de sensations, d'évocations jaillissent et bruissent en nous. C'est un tour de force que de raconter sans mots, silencieusement, en une double page, des histoires intenses. Et de savoir passer ainsi de l'art de conter à l'art de montrer.



Joyeux Noël ! de David A. Carter (Gallimard Jeunesse, 2019). Des guirlandes qui étincellent, un nuage de flocons, de l'amour à partager dans un feu d'artifice de joie ! Joyeux Noël ! Toute l'ambiance des fêtes de fin d'année se déploie dans ces 7 pop-ups magnifiques, véritables explosions de formes et de couleurs.



Les robots n'aiment pas l'eau de Philippe UG (Les Grandes Personnes, 2013). C'est l'histoire d'un robot malade parti consulter le docteur Ferraille, racontée avec de superbes pop-ups modernes et travaillés qui se déploient à chaque page. Des couleurs éclatantes, des belles figures géométriques, et une pointe d'humour. Voilà une petite merveille en papier qui captive les petites canailles que les machines ont tendance à fasciner.



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Zoom sur un de nos échanges réguliers : l'échange psychologie. Au sein, du RERS Poizat, Henri propose un échange autour de la connaissance de la vie psychique. Le domaine est très vaste. Le choix a été fait de partir des questions des participants (pas besoin de connaissances particulières ; seule nécessaire : l'envie de savoir) et de s'intéresser à la réalité psychique comme différente des comportements qu'on observe. Plusieurs thèmes ont déjà été abordés : qu'est-ce qu'un père ou une mère, les enjeux au sein d'une famille, l'angoisse, l'amour, l'abandon, mais aussi le racisme, avec une approche autre que celle de la morale, plus centrée sur l'éthique. Malgré le confinement, de nombreux échanges se poursuivent régulièrement à distance. Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Site : <http://rerspoizat.free.fr> Courriel : rerspoizat@free.fr Tel : 07 83 63 29 04

L'Abeille Dauphinoise



Syndicat d'apiculture de l'Isère. Les fêtes approchent ! Vous pouvez offrir une formation ou un chèque cadeau, utilisable tout au long de l'année. Vous recherchez du miel en pot pour votre consommation ? Le miel des ruchers écoles de l'Abeille Dauphinoise est en vente à la Coopérative. Dès le mois de mars 2021 la saison apicole va reprendre. Retrouvez toutes les dates des formations « Initiation » et « Complémentaires » sur notre site à partir de mi-décembre 2020. L'équipe des bénévoles est toujours présente pour vous accueillir au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à Poizat, le mercredi après-midi et le samedi matin. Tél : 04.76.25.07.09 et Site web : www.abeille-dauphinoise.fr

Le Club des Edelweiss



Avant les nouvelles mesures sanitaires, nous avons eu l'occasion de nous revoir mi-septembre, en appliquant les conditions imposées. Puis, ce fut l'arrêt complet de nos rencontres, depuis, c'est par messagerie et téléphone que nous gardons contact avec nos adhérents qui souhaitent se retrouver lors des différentes activités du club le plus rapidement possible. Gardons le moral !

La Maison Pour Tous



« Nous sommes confinés mais la plupart de nos activités continuent en visio » confirme Michèle Romagnolo, la présidente. « Nous veillons à ce que nos adhérents soient conscients que nous faisons le maximum pour garder le lien avec eux, les encourager à poursuivre leurs activités MPT en visio, pour garder la condition physique en attendant la REPRISE, que nous espérons prochaine. »

Les QUATRE SAISONS avec un peu de Vivaldi

Vendredi 26 février 2021



En abordant Vivaldi, les chansons des autres et leurs propres compositions, nos pitres-musiciens vont balayer les quatre saisons, sans oublier que le ridicule ne tue pas. Entre musique, humour absurde, bulle de poésie et pure bêtise, ces deux-là souhaitent surtout que leurs parents ne soient pas dans la salle.

De la rencontre entre Marc Balmand et Mathias Chanon-Varreau est née l'envie de burlesque. Le terme burlesque est utilisé pour parler d'un spectacle « où l'humour et la caricature s'allient à un irrationnel échevelé ». Marc étant chauve et Mathias ayant vendu son peigne, le gros du travail est déjà fait.

Cette envie de théâtre comique absurde allant de pair avec une envie musicale, le projet des Quatre Saisons est né.

L'idée est de proposer un spectacle tout public, accessible quels que soient l'âge ou la langue maternelle du spectateur, où deux musiciens tenteront d'assurer un concert malgré toutes sortes de péripéties. Lors de ce concert, Marc et Mathias vont proposer un voyage dans le « temps » à travers l'œuvre de Vivaldi, mais aussi leurs chansons et celles des autres. Le tout baigné dans un univers visuel et vestimentaire qui progressera au fil des saisons, balayées toutes les quatre dans une ambiance humoristico-poétique.



Infos pratiques



Lieu
Espace culturel
Léo Lagrange



Horaire
20h00



Tout public
Enfant à partir
de 7 ans



Prix
Adulte 8 €
Enfant 3 €



Réservation
accueil-mairie@ville-poisat.fr
04.76.25.49.75